Cinquante-huitième année. - N ° 114 A Vendredi 14 juin 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1857

38 – ISÈRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Extrait de jugement

Date : 7 juin 2024.
Jugement arrêtant le plan de sauvegarde.
331 278 333 RCS Grenoble.
FEV.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Sigle : DANIEL VALDENAIRE.
Enseigne : Pains Biologiques.
Activité : fabrication, distribution de boulangerie, patisserie, viennoiserie, biscuiterie et produits alimentaires de toutes natures et non alimentaires, agréables ou utiles à la vie domestique. marchand ambulant dans la meme activité..
Adresse : route Napoleon - Champs et Bruyere, 38320 Brié-et-Angonnes.
Complément de jugement : Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 ans nommant Commissaire à l'exécution du plan Selarl Administrateurs Judiciaires Partenaires - Ajp- Représentée par Me Ludivine Sapin immeuble le cornaline 10 rue d'Arménie 38000 Grenoble et la Selarl Anasta, Prise en la Personne de Maître Marc Chapon 1 place Firmin Gautier 38000 Grenoble